

Service minimum d'accueil dans les écoles

En raison du mouvement social annoncé pour le **mardi 26 janvier**, et conformément à la loi, la Ville de Montluçon met en place un service minimum d'accueil dans les écoles concernées.

Veillez trouver ci-joint le communiqué de presse.

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr